

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 04 avril 2023 à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 07/03/2023
3. Budget Caisse des écoles : affectation de résultat 2022 sur 2023
4. Budget caisse des écoles : BP 2023
5. Subvention 2023 du budget Commune au Budget Caisse des Ecoles
6. Attribution de fonctionnement par école 2023

QUESTIONS DIVERSES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 043-264304304-20230404-CDE_23_0404_01-DE

Mardi 4 avril 2023

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 29/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le **QUATRE AVRIL** à dix-huit trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République » représentante de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM »- Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Etait représenté : - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Etaient excusés : Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »-Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Invités présents : (avec voix consultative)» Sophie GARNIER - Florence HAON - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »-Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école la Mouteyre »-

Secrétaire de Séance :

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

01/ Désignation d'un secrétaire de séance

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Véronique BELIN

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 043-264304304-20230404-CDE_23_0404_02-DE

Mardi 4 avril 2023

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 29/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le **QUATRE AVRIL** à dix-huit trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République » représentante de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM »- Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Etait représenté : - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Etaient excusés : Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »-Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Invités présents : (avec voix consultative)» Sophie GARNIER - Florence HAON - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »- Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école la Mouteyre »-

Secrétaire de Séance :

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

02/Adoption du procès-verbal de Comité de Gestion de la séance du 07 mars 2023

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Véronique BELIN

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés désignent
Madame Vanessa CUBIZOLLES en qualité de secrétaire de séance.

Comité de gestion 4/04/2023

Nombre de Conseillers présents		7
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		7
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	7

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Vanessa CUBIZOLLES

Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.

La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 4 avril 2023

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 29/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le **QUATRE AVRIL** à dix-huit trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République » représentante de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM »- Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Etait représenté : - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Etaient excusés : Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »-Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Invités présents : (avec voix consultative)» Sophie GARNIER - Florence HAON - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République » Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école la Mouteyre »-

Secrétaire de Séance :

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

03/ BUDGET CAISSE DES ECOLES Constatation du résultat 2022

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	Véronique BELIN

BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES – Exercice 2021-RESULTAT Affectation sur l'exercice 2023:

VU la délibération n°5 du 07 mars 2023 approuvant le Compte administratif 2022;

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :

-STATUENT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022;

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

- **Un Résultat de 0€** de fonctionnement de clôture

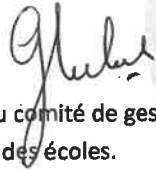
-Approuvent le procès-verbal de la séance du 07/03/2023 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Comité de gestion 4/04/2023

Nombre de Conseillers présents		7
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		7
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	7

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE



Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.

Vanessa CUBIZOLLES



La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 043-264304304-20230404-CDE_23_0404_04-DE

Mardi 4 avril 2023

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 29/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le **QUATRE AVRIL** à dix-huit trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République » représentante de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM »- Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Etait représenté : - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Etaient excusés : Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »-Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Invités présents : (avec voix consultative)» Sophie GARNIER - Florence HAON - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »- Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école la Mouteyre »-

Secrétaire de Séance :

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

04/ Budget Caisse des Ecoles : Budget Primitif 2023

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	Véronique BELIN

BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES – Exercice 2023-BUDGET PRIMITIF

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :

-**Approuvent** le Budget Primitif 2023 (présentation détaillée et commentée en annexe) de la Caisse des Ecoles qui s'équilibre à 140 000€, résumé dans les tableaux ci-dessous :

CONSTATANT qu'il n'y a pas de RESTES A REALISER 2022 SUR 2023

Les Membres du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles à l'unanimité des suffrages exprimés constatent que le résultat de clôture 2022 est nul.

Comité de gestion 4/04/2023

Nombre de Conseillers présents		7
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		7
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	7

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.



Vanessa CUBIZOLLES

La secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 043-264304304-20230404-CDE_23_0404_05-DE

Mardi 4 avril 2023

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 29/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le **QUATRE AVRIL** à dix-huit trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République » représentante de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM »- Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Etait représenté : - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Etaient excusés : Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »-Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Invités présents : (avec voix consultative)» Sophie GARNIER - Florence HAON - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »- Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école la Mouteyre »-

Secrétaire de Séance :

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

05/ Subvention de la COMMUNE 2023 à La Caisse des Ecoles

Nomenclature	7 Finances / 7.5 Subventions
Rapporteur	Véronique BELIN

Vu la Délibération n°2 du 04 avril 2023 approuvant le budget primitif 2023 de la Caisse des Ecoles et notamment la subvention d'équilibre du Budget de la commune prévue et qui s'élève à 80 000€.

Sachant que la réalisation comptable de cette subvention d'équilibre sera effectuée en fin d'année et ce afin d'être ajustée au plus près de la réalisation réelle du résultat 2023 ;

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Approuvent** la prévision budgétaire de la subvention d'équilibre 2023 du budget de la Commune qui s'élève à 80 000€.

- **Autorisent** M. le Président à effectuer la réalisation comptable de cette subvention d'équilibre en fin d'année 2023 (émission du titre à l'article 7474) à hauteur du résultat 2023 et afin de permettre le juste équilibre (égalité dépenses-recettes) du Compte Administratif 2023 dans la mesure où celle-ci est égale ou inférieure à la prévision budgétaire.

FONCTIONNEMENT

RECETTES		CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022 Voté	CA 2022	BP 2023 proposé
Chapitre 002	solde antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Prod des services et du domaine	49 639,46	50 000,00	62 806,76	60 000,00	64 757,70	60 000,00
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	45 369,68	70 000,00	43 570,20	80 000,00	45 321,97	80 000,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	56,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES FONCT.	95 065,54	120 000,00	106 376,96	140 000,00	110 079,67	140 000,00

DÉPENSES							
Chapitre 002	Déficit antérieur reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 011	Charges à caractère général	90 630,79	108 000,00	99 354,14	130 050,00	103 635,32	131 500,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	2 450,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	4 434,75	12 000,00	7 022,82	7 500,00	6 444,35	8 500,00
	TOTAL DÉPENSES FONCT.	95 065,54	120 000,00	106 376,96	140 000,00	110 079,67	140 000,00

L'Assemblée délibérante vote le présent Budget Général :

- au niveau du CHAPITRE pour la section de FONCTIONNEMENT

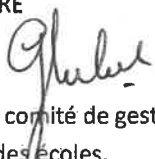
La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : NEANT

Le présent budget est voté avec reprise du résultat

Comité de gestion 4/04/2023		
Nombre de Conseillers présents		7
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		7
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	7

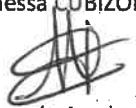
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE


Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.



Vanessa CUBIZOLLES


La secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 4 avril 2023

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 29/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le **QUATRE AVRIL** à dix-huit trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République » représentante de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » - Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM » - Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Etait représenté : - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Etaient excusés : Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »-Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Invités présents : (avec voix consultative) Sophie GARNIER - Florence HAON - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Secrétaire de Séance :

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

06/ Attribution de fonctionnement par écoles 2023

Nomenclature	7 Finances / 7.5 Subventions
Rapporteur	Véronique BELIN

ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES 2023

- fournitures scolaires – photocopieurs - promenades scolaires des écoles primaires
- arbres de Noël du Pôle Petite Enfance - acquisition d'équipements divers

Depuis le 1^{er} janvier 1995, la totalité de la gestion financière des écoles maternelles et élémentaires publiques de BRIVES CHARENSAC, est assurée par la Caisse des Ecoles sous la forme d'attributions de fonctionnement, qui seront présentées en séance. Cette répartition 2023 s'effectue sur les deux écoles de la Mouteyre et de la République.

De plus, afin de réactualiser les différents types de participation à la réalité des pratiques, la participation aux sorties scolaires a été également alloués aux élèves de maternelle de l'Ecole de la Mouteyre.

De plus, il est proposé de faire passer le montant de la dotation « sorties scolaires » de 11.03€ à 12€ à compter de l'entrée en application de la présente délibération soit après son transfert en préfecture et sa publication ;

Soit une dotation globale 2023 par école qui ressort à :

Comité de gestion 4/04/2023		
Nombre de Conseillers présents		7
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		7
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	7

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE



Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.

Vanessa CUBIZOLLES



La secrétaire de séance



COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 4 Avril 2023
↓ FICHE DE PRESENCE ↓

VOIX DELIBERATIVES :

Président :

Monsieur Gilles DELABRE
Maire de BRIVES CHARENSAC



Membres :

Education Nationale

Monsieur Cyril THOMAS
Inspecteur de l'Education Nationale
Le Puy II / AIS B.P. 339
43012 LE PUY EN VELAY



Délégué du Préfet

Monsieur Rémy VIDAL
10 rue de la République
43700 BRIVES CHARENSAC



Délégués du Conseil Municipal

Monsieur Véronique BELIN
2 bis rue de la République
43700 BRIVES CHARENSAC



Madame Vanessa CUBIZOLLES
3 Route de Lyon
43700 BRIVES CHARENSAC



Sociétaires

APEEM

**Le représentant de l'Association des
Parents d'Elèves du Pôle Petite Enfance
« LA MOUTEYRE »**



APEER

**Le représentant de l'Association des
Parents d'Elèves du Groupe Scolaire
« LA REPUBLIQUE »**



SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023

	Fournitures scolaires	Photocopieurs	Arbres de Noël	Sorties scolaires	Acquisitions Matériels	
2020	20,08 €	9,28 €	6,14 €	11,03 €	10,72 €	
	6 546,08 €	3 025,28 €	884,16 €	2 007,46 €	3 494,72 €	15 957,70 €
2021	20,08 €	9,28 €	6,14 €	11,03 €	10,72 €	
	6 285,04 €	2 904,64 €	859,60 €	1 908,19 €	3 355,36 €	15 312,83 €
2022	20,08 €	9,28 €	6,14 €	11,03 €	10,72 €	
	5 963,76 €	2 756,16 €	841,18 €	3 275,91 €	3 183,84 €	16 020,85 €
2023	20,08 €	9,28 €	6,14 €	12,00 €	10,72 €	
	5 562,16 €	2 570,56 €	755,22 €	3 324,00 €	2 969,44 €	15 181,38 €

	Effectifs	Dotation
Moutheyre	123	7 161,06 €
République	154	8 020,32 €
		15 181,38 €

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :
 -Approuvent le montant de ces participations et Autorisent Monsieur le Président à inscrire les crédits nécessaires au B.P. 2023.

Comité de gestion 4/04/2023

Nombre de Conseillers présents		7
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		7
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	7

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.



Vanessa CUBIZOLLES

La secrétaire de séance

VOIX CONSULTATIVES :

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 043-264304304-20230404_CDE_23_0404_00-DE

»

Madame Christine SOULIÉ MASSE
Directrice
Ecole Elémentaire de La République

Monsieur Frédéric SEJOURNEE
Directeur
Ecole Maternelle de La Mouteyre

» Membres de la Commission « ENFANCE ET JEUNESSE »

Madame Vanessa CUBIZOLLES

Madame Aurélie VEDRUNE

Monsieur Philippe HUGON

Madame Sandrine LAIGRE

Madame Bernadette DESESTRES

Madame Bernadette VACHERON

Madame Sandrine GIRARD-MONEYRON

Monsieur Serge JAVON

et,

ASSOCIATION	TITRE	PRESIDENT	ADRESSE	CP	VILLE
A.P.E.E.R.	Madame Madame	Julie-Anne PAILHES Karine CORTIAL	10 rue Charles Martin 4 rue des bastides	43750 43260	VALS PRES LE PUY ST PIERRE EYNAC
A.P.E.E.M.	Madame Madame	Juliette BLOT Julie HAON	14 rue du Garay 1 rue des écoles Fay la Triouleyre	43700 43700	BRIVES CHARENSAC SAINT GERMAIN LAPRADE

CAISSE DES ECOLES de Brives-Charensac

Séance du 04-04-2023

Feuillet de clôture

Numéros d'ordre des délibérations :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 07/03/2023
3. Budget Caisse des écoles : affectation de résultat 2022 sur 2023
4. Budget caisse des écoles : BP 2023
5. Subvention 2023 du budget Commune au Budget Caisse des Ecoles
6. Attribution de fonctionnement par école 2023

Liste des membres présents :

Etaient présents :

Gilles DELABRE - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »
représentante de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL «
délégué du Préfet » Véronique BELIN -Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière
APEEM »- Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Etaient représentés :

Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Christine SOULIE MASSE «
directrice de l'école la République »

Etaient excusés:

Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »-Julie-
Anne PAILHES «Co-présidente APEER »

Le Maire



Gilles DELABRE



La Secrétaire de Séance



Vanessa CUBIZOLLES